

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL N°1 DU 19 JANVIER 2013

SAISON 2012/2013

Présents :

Mesdames : Aline GEMISE-FAREAU, Patricia MAZZOLA

Messieurs : Alain ARIA, Fabrice CHARCHAUDE, Albert CHARPENTIER, Didier CHENOUN, Francis DRUENNE, Frédéric DUBOIS, Richard GOUX, Alain GRIGUER, Jean-Louis LARZUL, Claude ROCHE, Philippe VENDRAMINI

Excusés :

Mesdames : Zélie AMARD, Christine DANCOT, Brigitte GEILER, Virginie MOINEAU

Messieurs : Jean-Michel BARRE, Frédéric PASTORELLO

La séance est ouverte à 10H par Monsieur Alain DE FABRY qui constate que, 13 membres étant présents, le quorum est atteint et que le Conseil de Surveillance peut valablement délibérer.

Madame Brigitte CERVETTI assure le Secrétariat du début de la séance.

Monsieur Alain GRIGUER assure la présidence provisoire et ouvre officiellement la séance.

Est examiné le premier point à l'ordre du jour, l'élection du (de la) président(e) du Conseil de Surveillance.

Monsieur Alain GRIGUER demande si des candidats se déclarent.

2 candidats se présentent : Aline GEMISE-FAREAU et Francis DRUENNE.

Il est également contacté les membres du Conseil de Surveillance non présents. Les personnes jointes téléphoniquement déclarant qu'elles ne postulaient à aucun poste.

Le vote a ensuite lieu à bulletin secret.

Obtiennent : Madame Aline GEMISE-FAREAU 9 VOIX
Monsieur Francis DRUENNE 4 VOIX

Madame Aline GEMISE-FAREAU est élue Présidente du Conseil de Surveillance. Elle remercie l'ensemble des membres du Conseil pour la confiance qu'ils lui témoignent et préside dorénavant la séance.

Il est ensuite procédé à l'élection du Secrétaire du Conseil.

Après discussion un seul candidat accepte de se présenter : Philippe VENDRAMINI.

Il est procédé à l'élection au scrutin secret :

12 VOIX pour, 1 bulletin Blanc, Philippe VENDRAMINI est élu Secrétaire du Conseil de Surveillance.

La Présidente passe au second point prévu à l'ordre du jour. Vacance d'un poste d'Administrateur de la FFVB.

Le Conseil prend connaissance du courrier adressé par Madame Nathalie VALLOGNES, élue en seconde position sur la liste de Monsieur Eric TANGUY, qui fait part de sa démission.

Conformément aux statuts de la FFVB (article 15.3) le Conseil de Surveillance enregistre la démission et prononce la vacance du poste.

Le même article précisant qu'en cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, « on fait appel au candidat suivant dans l'ordre de présentation sur la liste à laquelle appartenait l' élu qui ne peut plus occuper la fonction ».

Cependant cette disposition doit rester compatible avec l'obligation de la parité telle que définie par nos statuts.

Un courriel du Ministère des Sports, interrogé par la juriste de la fédération, confirme l'obligation de 5 postes féminins au sein du Conseil d'Administration.

Le PV de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales et des Assemblées Générales du 10 Janvier 2013, qui n'a pas été contesté par les candidats, précise l'application des règles de parité pour la FFVB, en imposant pour la liste arrivée deuxième au second tour, la présence d'au moins 2 candidates.

En conséquence, les membres élus de cette seconde liste sont :

Monsieur Eric TANGUY
 Monsieur Jean-Marie CALATRABA
 Madame Annie PEYTAVIN
 Madame Anny COURTADE

ROLE ET ATTRIBUTIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Si, il est bien acté et compris que le Conseil de Surveillance n'a pas, et ne doit pas avoir de rôle opérationnel dans la gestion de la fédération (rôle exclusif du Conseil d'Administration), tant les Statuts que le Règlement Intérieur ne donnent que des indications très sommaires sur son rôle effectif.

S'agissant d'une nouvelle institution tout est à créer.

Sa dénomination donne déjà le périmètre de son intervention. Son caractère d'indépendance doit être marqué à l'opposé de celui des commissions travaillant pour l'exécutif.

Les textes mettent en avant plusieurs points :

- Pouvoir de contrôle sur la gestion de la Fédération, sans pouvoir s'immiscer dans ladite gestion
- Réflexion, proposition et aide à la décision dans le cadre de la bonne exécution du projet fédéral
 (sur ce point certains conseillers souhaitent obtenir plus de précision sur le contenu du projet, le projet électoral constituant bien la base de celui-ci mais nécessitant plus de développement)

Claude ROCHE et Patricia MAZZOLA préciseront le cadre qu'ils souhaitent.

- Un point important dans les missions dévolues au Conseil de Surveillance, est celui consistant à favoriser le dialogue entre les acteurs du Volley-Ball.

Partant de ces grands principes il conviendra lors des prochaines réunions de bâtir le cadre d'intervention et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Il faudra également que les membres du Conseil de Surveillance disposent de toutes les informations et des documents nécessaires à l'exécution de leurs missions.

Pour préparer la réflexion, la Présidente demande aux différents conseillers d'indiquer le secteur sur lequel il souhaite plus particulièrement intervenir.

Didier CHENOUN : La Commission Dopage

Richard GOUX : Le médical à condition d'être compatible avec ses tâches actuelles

Jean-Louis LARZUL : le secteur des affaires internes et la participation à la Commission Fédérale d'Appel

Frédéric DUBOIS : Commission de Statuts et Règlements

Patricia MAZZOLA : Commission Dopage

Fabrice CHARCHAUDE : Le secteur Beach en général et la Commission Beach Volley. Commission dopage également

Francis DRUENNE : Secteur technique et plus particulièrement le Haut-Niveau

Alain GRIGUER : Communication, marketing, développement

Claude ROCHE : Commission Fédérale d'Appel et le secteur développement

Alain ARIA : CNL, relations ligues

Albert CHARPENTIER : DNACG

Aline GEMISE-FAREAU : DNACG

Philippe VENDRAMINI : Salaires et charges de personnel, le social

En complément du PV, les personnes absentes le jour de la réunion ont été consultées.

Leurs souhaits :

Virginie MOINEAU : Communication, Événementiel, Développement, Beach Volley

Brigitte GEILER : Le Volley Féminin, et particulièrement le Volley de Haut-Niveau, la formation des jeunes vers le Haut-Niveau.

Encore intéressée par le développement de la pratique pour les "petits" baby, pupilles, voire poussins, avec des formes de jeu adaptées.

Christine DANCOT : Les "finances" mais éventuellement également un autre secteur

Frédéric PASTORELLO : Commission Fédérale d'Appel, Commission des Statuts et Règlements

Zélie AMARD : Commission Fédérale d'Appel

La Présidente prend acte de tous ces souhaits qui devront s'intégrer avec le rôle attribué au Conseil de Surveillance.

La prochaine réunion de ce conseil qui se tiendra le 2 Mars devra préciser tout cela.

Fin de la réunion à 13h45.

La Présidente,
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire,
Philippe VENDRAMINI